

Militant syndical

Elu du CE  
Comité d'entreprise

Délégué syndical  
DS

Délégué  
du personnel  
DP



Membre du Comité  
Hygiène et Sécurité  
(CHSCT)

**Je veux bénéficier  
d'une formation  
syndicale...**

...au CÉFU  
on s'occupe  
de moi!



centre d'étude et de formation  
a gr é é

# **Le CÉFU est l'organisme officiel de formation des militants de l'UNSA**

efficace autonome  
certifié  
UNSA  
responsable



## **Un projet de solidarité et d'intégration**

*Le projet du CÉFU s'inscrit dans une démarche fraternelle et solidaire pour le partage et la transmission des connaissances. Tout militant syndical, tout représentant du personnel a droit à une formation économique sociale et syndicale de qualité.*

## **Un réseau engagé pour la formation**

*Le réseau de formateurs CÉFU permet de constituer des équipes chargées de développer cette formation. Les formateurs du CÉFU sont des syndicalistes, des travailleurs sociaux, des experts, des militants associatifs qui mettent leurs compétences professionnelles ou leur expérience au service des militants.*

## **Un projet éthique**

*Le CÉFU respecte la Charte de l'UNSA et souscrit pleinement aux grands principes suivants : attachement à la laïcité de la République, à la démocratie, aux libertés, à la justice sociale, à la solidarité, à la défense du Service public, au droit à l'emploi, à la fraternité et la tolérance.*



## **L'UNSA forme ses militants pour préparer l'avenir !**

*Le droit à la formation syndicale est une bataille qu'il faut inlassablement mener car c'est l'un des moteurs essentiels de la démocratie sociale.*

*L'acquisition des connaissances et le développement de ses capacités sont un défi permanent pour tous ceux qui veulent rester pertinents dans un monde du travail en plein bouleversement.*

*Défendre les intérêts individuels et collectifs des salariés nécessite des savoirs, des savoir-être et des savoir-faire qui peuvent s'acquérir par la formation syndicale.*

*Les militants de l'UNSA ont cette responsabilité morale de répondre au mieux aux besoins de leurs mandants. Il en va, bien sûr, de leur crédibilité personnelle mais aussi de l'image de l'UNSA.*

*Les militants de l'UNSA doivent contribuer à l'amélioration du dialogue social dans les entreprises. Ils seront des acteurs incontournables s'ils créent de nouveaux droits en négociant de nouveaux accords permettant l'amélioration des conditions de vie de leurs collègues de travail.*

*L'équipe du CÉFU, ses formateurs, sont mobilisés pour soutenir et accompagner les salariés dans leurs missions syndicales.*

### **Édito**



**● Alain Gergaud**

*Secrétaire national, chargé de la formation*



***QUELQUES  
MODULES  
DE FORMATIONS  
DISPENSÉES PAR  
LE CÉFU***

Privé

Public

**Animation**

**Communication**

**Développement  
personnel**

## Animer

- Journée découverte de l'UNSA
- Animer sa section syndicale
- Mieux communiquer pour se développer
- Communiquer avec la presse

## Communication orale

- Communication orale : formation initiale
- Communication orale : formation approfondie
- Mots, corps, voix : améliorer sa communication orale
- Conduire une réunion
- Média training

## Communication écrite

- Structurer ses écrits pour une communication écrite efficace
- Le tract
- Prise de notes
- Les réseaux sociaux au service du développement
- Écrire et publier sur internet
- Créer son site UNSA
- ...

Le CSE peut prendre en charge le coût de la formation dans le cadre de son 0,2 %.  
**N'hésitez pas à nous demander un devis.**



Privé

CHSCT

## La santé au travail

Réservé aux  
membres  
CHSCT

### CHSCT - Secteur privé

- *Maitrisez vos nouvelles attributions (3 ou 5 jours)*
- *Secrétaires de CHSCT*
- *Actualisation des connaissances, perfectionnement et bonnes pratiques dans l'exercice du mandat CHSCT*

### La santé au travail

- *Sensibilisation à la santé au travail*
- *Information et sensibilisation sur l'intégration de personnes en situation de handicap dans l'entreprise*
- *Contribution à une demande de prévention des risques psychosociaux (RPS)*

Le coût de la formation CHSCT est prise en charge par l'employeur. Les membres du CHSCT ont droit à une formation tous les quatre ans. **N'hésitez pas à utiliser ces droits.**



# Droit du travail

## Défense des salariés

### **Mandats interprofessionnels pour la défense des salariés**

- Le conseiller du salarié
- Le défenseur syndical
- Le négociateur du protocole préelectoral

### **Droit du travail**

- Initiation au droit du travail
- Hiérarchie des normes
- Exécution du contrat de travail
- Modification du contrat de travail

### **Conflits individuels du travail**

- Assistance aux salariés : le droit disciplinaire dans l'entreprise
- La preuve en droit du travail
- Ruptures du contrat de travail
- Réagir face au harcèlement moral
- Défendre et accompagner les victimes de discriminations

### **Conflits collectifs du travail**

- Gestion sociale et conflits sociaux
- Plan de sauvegarde de l'emploi



IRP

Négociation  
collective**Délégué syndical**

- Le délégué syndical et l'animation de sa section syndicale
- Les nouvelles responsabilités du délégué syndical
- Les accords collectifs d'entreprise : cadre légal
- Mener une négociation dans l'entreprise (NAO, égalité, RSE)

**Instances représentatives du personnel**

- Découverte du CSE

**Délégué du personnel**

- Tout savoir sur le statut et les missions de DP
- Le DP et les procédures disciplinaires : comment accompagner les salariés
- La délégation unique du personnel (DUP)

**Comité d'entreprise**

- Formation économique des membres titulaires des CE (et titulaires DUP)
- Les missions spécifiques du Secrétaire et du Trésorier
- Comprendre les comptes annuels de l'entreprise et élaborer une stratégie gagnante au profit des salariés

**Formation à distance** (modules de 2h en classe virtuelle)

- Créer sa section syndicale UNSA : et après ?
- Principales attributions et moyens des délégués du personnel
- Fondamentaux du CSE à l'usage des élus suppléants
- Le Représentant Syndical au CSE

Le CSE peut prendre en charge le coût de la formation dans le cadre de son 0,2 %.  
N'hésitez pas à nous demander un devis.





Privé

Réservé  
aux  
élus CSE

## CSE Comité Social et Économique

### **Le Comité social et économique**

- Découvrir le mandat de membre du CSE
- Appréhender les missions du CSE dans le dialogue social d'entreprise
- Comprendre le fonctionnement du comité
- Comprendre l'articulation entre les missions des délégués syndicaux et le CSE

### **Formation économique**

- Positionner le mandat d'élu dans un dialogue social profondément modifié par les ordonnances
- Comprendre les rouages économiques de l'entreprise, détecter les possibilités d'interventions au profit des salarié.e.s et formuler des propositions
  - Nouvelle donne pour le dialogue social en entreprise
  - Interaction avec le délégué syndical
  - Le fonctionnement et les moyens du CSE
  - Economie de l'entreprise, politique salariale et emploi
  - Elaborer un avis, établir des propositions et communiquer

### **Formation en santé, sécurité et conditions de travail**

- S'appropriier les nouvelles règles du dialogue social
- Comprendre l'apport du comité social et économique, des commissions de santé, sécurité et conditions de travail, dans la démarche de prévention des risques professionnels de l'entreprise.
- Contribuer concrètement à l'amélioration des conditions de travail
- Endosser pleinement son rôle en utilisant efficacement les moyens et documents à disposition.
- Proposer des actions de prévention à l'employeur, veiller au respect des règles et normes en vigueur.





# Inscriptions aux Formations

Tout adhérent peut se préinscrire à une formation sur le site du CÉFU  
[www.cef.u.unsa.org](http://www.cef.u.unsa.org)

Se connecter



Calendrier annuel

Inscription aux formations CÉFU  
 réservé aux adhérents UNSA

[cef.u.unsa.org](http://cef.u.unsa.org)

Année : 2017

Légende

Du 31 août 2017 au 1 septembre 2017 à <b>MAGNY LE HONGRE</b> : Délégué du Personnel : tout savoir sur votre statut et vos missions	
Le 4 septembre 2017 à <b>PARIS</b> : Journée découverte de l'UNSA (Réservé UNSA Mairie de Paris)	
Du 4 septembre 2017 au 5 septembre 2017 à <b>PARIS</b> : Le statut du fonctionnaire (Réservé UNSA Mairie de Paris)	
Du 4 septembre 2017 au 5 septembre 2017 à <b>MONTPELLIER</b> : Délégué du Personnel : tout savoir sur votre statut et vos missions	
Du 4 septembre 2017 au 5 septembre 2017 à <b>PARIS</b> : Défenseur syndical	
Le 5 septembre 2017 à <b>PARIS</b> : Journée découverte de l'UNSA (Réservé UNSA Mairie de Paris)	
Du 5 septembre 2017 au 6 septembre 2017 à <b>PARIS</b> : Droits et obligations des fonctionnaires (Réservé UNSA Mairie de Paris)	
Le 6 septembre 2017 à <b>PARIS</b> : Journée découverte de l'UNSA (Réservé UNSA Mairie de Paris)	
Du 6 septembre 2017 au 7 septembre 2017 à <b>PARIS</b> : Le statut du fonctionnaire (Réservé UNSA Mairie de Paris)	
Le 7 septembre 2017 à <b>LYON</b> : Délégué du Personnel : tout savoir sur votre statut et vos missions	
Du 7 septembre 2017 au 8 septembre 2017 à <b>BAGNOLET</b> : Structurer ses écrits pour une communication efficace	
Du 7 septembre 2017 au 8 septembre 2017 à <b>BAGNOLET</b> : Génération UNSA (L'UNSA et ses valeurs)	
Le 7 septembre 2017 à <b>PARIS</b> : Journée découverte de l'UNSA (Réservé UNSA Mairie de Paris)	
Du 7 septembre 2017 au 8 septembre 2017 à <b>PARIS</b> : Droits et obligations des fonctionnaires (Réservé UNSA Mairie de Paris)	
Le 7 septembre 2017 à <b>NOISIEL</b> : Congé de formation économique social et syndical (réservé Nestlé)	
Du 7 septembre 2017 au 8 septembre 2017 à <b>PARIS</b> : Maîtriser la réglementation du travail du personnel sédentaire	
Le 7 septembre 2017 à <b>ARQUES</b> : Comité d'entreprise - Formation initiale (réservé ARC)	
Le 7 septembre 2017 à <b>LYON</b> : Délégué du Personnel : tout savoir sur votre statut et vos missions (réservé Sodexo)	
Le 8 septembre 2017 à <b>RENNES</b> : Formation des Cadres syndicaux (réservé UNSA 2A)	
Le 8 septembre 2017 à <b>LYON</b> : Délégué du Personnel : tout savoir sur votre statut et vos missions	
Le 8 septembre 2017 à <b>BAGNOLET</b> : Administrateur salarié	
Le 8 septembre 2017 à <b>PARIS</b> : Journée découverte de l'UNSA (Réservé UNSA Mairie de Paris)	
Du 11 septembre 2017 au 15 septembre 2017 à <b>DUPPIGHEIM</b> : Comité d'entreprise : Formation initiale	
Du 11 septembre 2017 au 12 septembre 2017 à <b>BAGNOLET</b> : Comité d'entreprise : Formation initiale	
Le 11 septembre 2017 à <b>PARIS</b> : Découverte des IRP	
Le 11 septembre 2017 à <b>PARIS</b> : Journée découverte de l'UNSA (Réservé UNSA Mairie de Paris)	
Du 11 septembre 2017 au 12 septembre 2017 à <b>PARIS</b> : Le statut du fonctionnaire (Réservé UNSA Mairie de Paris)	
Du 12 septembre 2017 au 13 septembre 2017 à <b>SOLLIES-VILLE</b> : CHSCT - Fonction Publique : Maîtrisez vos nouvelles attributions (Réservé UNSA Défense)	
Du 12 septembre 2017 au 13 septembre 2017 à <b>METZ</b> : Formation des Cadres syndicaux	
Le 12 septembre 2017 à <b>ANTIBES</b> : Droits et obligations des fonctionnaires	
Le 12 septembre 2017 à <b>PARIS</b> : Journée découverte de l'UNSA (Réservé UNSA Mairie de Paris)	
Du 12 septembre 2017 au 13 septembre 2017 à <b>PARIS</b> : Droits et obligations des fonctionnaires (Réservé UNSA Mairie de Paris)	
Du 12 septembre 2017 au 14 septembre 2017 à <b>PARIS</b> : Maîtriser la réglementation du travail du personnel roulant	



## Formations « à la carte »

**L'UNSA peut organiser dans votre entreprise  
des stages sur mesure en fonction de vos besoins.**

**Faites votre demande au moins 2 mois à l'avance afin  
que le stage puisse se dérouler dans les meilleures  
conditions possibles :**

- programmation
- disponibilité d'un formateur
- demandes d'autorisation d'absences des participants  
(au moins un mois avant le stage)
- réservation des salles et d'hôtels



Pour toute question,  
n'hésitez pas à nous contacter au  
**01 48 18 88 47**  
ou [cefu@unsa.org](mailto:cefu@unsa.org)

# La formation en action !

Avril 2018



**Communication  
-  
Développement**



**Santé et  
sécurité  
au travail**



**Droit  
du travail**



**Instances  
représentatives  
du personnel**



**Défense  
du salarié**

- [www.unsa.org](http://www.unsa.org)
- [cefu@unsa.org](mailto:cefu@unsa.org)
- 01 48 18 88 47
- 21 rue Jules Ferry 93170 Bagnole

**C é f u**  
centre d'étude et de formation  
agréé  